

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4505 VENDREDI 12 MAI 2023

ENJEUX POLITIQUES

Départ programmé de la force régionale de l'EAC d'ici à fin juin

Au cours d'une conférence de presse tenue le 9 mai avec son homologue du Botswana, Mokgweetsi Masisi, le président Félix Tshisekedi a clairement démontré que la force de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) passe ses dernières semaines sur les terres congolaises. Il a révélé que manifestement, il y a des problèmes de fonctionnement avec cette force régionale. «*La première raison qui nous pousse à nous poser des questions est la mission assignée à cette force qui n'est pas remplie*», a indiqué le président de la République.

Page 3

Quelques unités de la force régionale de l'EAC



CINÉMA

La projection à Paris de « Congo ! Le silence des crimes oubliés » annulée



L'association Trait d'union congolais annonce l'annulation du ciné-débat prévu à l'auditorium de la mairie de Paris, en France, pourtant partenaire de la rencontre programmée le 11 mai, en présence du réalisateur congolais Gilbert Balufu.

La veille déjà, l'association avait dénoncé la décision prise par la mairie de Paris «*d'annuler unilatéralement pour des raisons de politique* » la projection du film.

Page 5

DROITS DE L'HOMME

Remise à niveau des officiers de police judiciaire de Kinshasa



Des policiers en formation

Plusieurs officiers de police judiciaire, sous la supervision du Commissariat provincial de la police/Kinshasa, du Commissariat urbain de la Gombe et de la Funa ont pris part, le 11 mai, au lancement de la formation sur les droits de la personne arrêtée. Cette session de forma-

tion a été motivée par le constat d'abus dans les différents cachots de la police et vise à rappeler aux participants le respect des principes des droits de l'homme dans l'exercice de leurs tâches.

Page 4

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Caritas Kongolo promeut l'élevage de gros et petits bétails

Dans le cadre de la lutte pour la sécurité alimentaire, la Caritas Kongolo vient de lancer son projet sur la promotion de l'élevage de gros et petit bétail et le renforcement des capacités en production végétale. Ce projet vise l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages ruraux à travers le développement de l'élevage de gros et petit bétail et l'accroissement de la production végétale.

Page 4

ÉDITORIAL

Respect mutuel

Le partenariat entre l'Union européenne (UE) et la République du Congo totalise cette année les 60 ans d'un accord conclu en 1963. Cette collaboration ayant pour base le respect mutuel et sans interférer dans les affaires internes a pour but de travailler ensemble pour la consolidation d'actions concrètes au bénéfice du développement du pays en tant que maître du destin pour son avenir et son développement au profit de sa population.

Marqué parfois de vicissitudes, ce partenariat, quoique mitigé, continue d'avancer vers de nouveaux horizons, en témoigne le bilan présenté en ce mois dit de l'Europe par les représentants locaux de cette institution. « Nous ne pouvons pas et n'avons d'ailleurs pas vocation à nous entendre sur tout, mais nous devons nous accorder sur l'essentiel : rester unis, non seulement quand tout va bien, mais aussi et surtout, quand c'est difficile », reconnaît l'équipe Europe en République du Congo.

Ceci dit, il est temps que des enseignements sur ce qui a constitué les hauts et les bas soient tirés de part et d'autre pour ensemble relever les défis fixés dans le cadre des objectifs du développement durable des Nations unies. Sur ce plan précis, œuvrer de façon concertée avec une vision renouvelée permettra aux deux partenaires de regarder dans la même direction.

Pour la République du Congo qui aspire à atteindre un niveau de développement durable, il est temps d'être à l'écoute de son partenaire dont les conseils et appuis multiformes, en lien avec les dispositions garanties par cette coopération, l'aideront à avancer avec assurance sur la voie de l'émergence qu'elle s'est tracée pour le bonheur de tout le peuple.

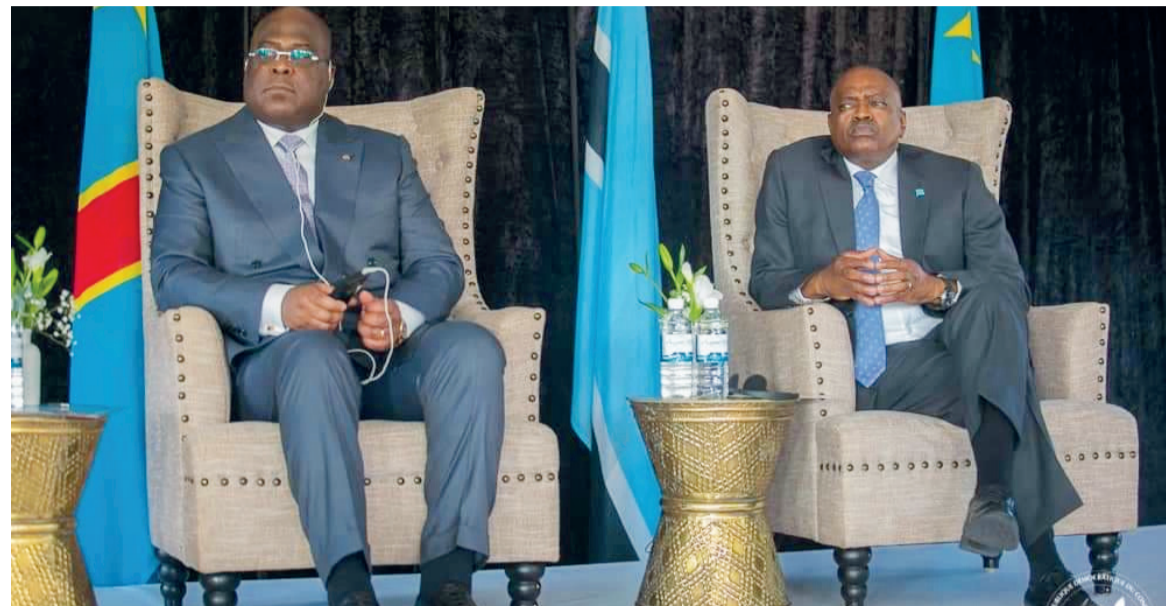
L'initiative « Global Gateway » qui vise à soutenir des projets concrets aidant, les autorités congolaises devraient saisir cette opportunité qu'offre ce nouveau cadre de coopération UE-Union africaine pour diversifier l'économie, lutter contre le changement climatique, soutenir la création d'emplois durables, renforcer l'état de droit et promouvoir l'humain.

Le Courrier de Kinshasa

DIPLOMATIE

La RDC et le Botswana favorables à un partenariat économique stratégique

Les présidents Mokgweetsi et Félix Tshisekedi ont affirmé, le 9 mai, au cours d'une conférence de presse conjointe, leur volonté d'établir un partenariat stratégique entre le Botswana et la République démocratique du Congo (RDC) dans six domaines, à savoir l'agriculture, les mines, l'éducation, la défense et la sécurité.



Les présidents Mokgweetsi et Félix Tshisekedi

Devant un parterre de journalistes et en présence de plusieurs officiels de leurs pays respectifs, les deux chefs d'Etat ont manifesté leur volonté de tisser des liens économiques profitables. En agroalimentaire, par exemple, la filière de viande bovine est l'une des meilleures en Afrique, d'autant plus que le Botswana est le rare pays qui exporte sa viande à l'Union européenne. La prospérité de ce pays, résultat d'une gestion efficace des ressources naturelles et le développement d'une chaîne de valeurs, est une vraie source d'inspiration pour la RDC, a dit le pré-

sident Tshisekedi.

Le forum économique du 11 mai qui a mis en face les opérateurs économiques congolais et botswanais a été l'occasion indiquée pour réfléchir sur des pistes de collaboration. Dans le secteur de la sécurité, le président Félix Tshisekedi a apprécié le rôle que joue le Botswana au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe. À l'occasion du «State Banquet» à son honneur, il a déclaré que cette visite d'Etat est l'occasion pour lui de rendre hommage à un chef d'Etat et à un pays qui sont des modèles en Afrique.

Le secteur des mines est ce-

lui qui offre le plus d'opportunités d'échanges étant donné que la RDC et le Botswana présentent plusieurs similitudes en termes de richesses du sous-sol. «La RDC veut s'inspirer du modèle botswanais dans la gestion de ses ressources naturelles. Mon souhait est de voir la RDC commencer à extraire ses ressources et les traiter localement avant de les exporter», a affirmé le président Tshisekedi. L'inauguration de la nouvelle ambassade de la RDC à Gaborone matérialise le rapprochement voulu par les présidents Mokgweetsi et Tshisekedi.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX POLITIQUES

Possible départ de la force militaire de la SADC d'ici à fin juin

Le président Félix Tshisekedi a révélé que manifestement, il y a des problèmes de fonctionnement avec la force régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Vingt-quatre heures après l'annonce du déploiement de la force militaire de la SADC dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est expliqué publiquement, pour la toute première fois, sur la motivation de cette décision unanime de la communauté de développement de l'Afrique australe et, surtout, le sort à réserver à cette force régionale. Répondant à la presse de son pays au cours de la conférence de presse conjointe tenue le 9 mai avec son homologue du Botswana, Mokgweetsi Masisi, le chef de l'Etat congolais a clairement démontré que cette force passe ses dernières semaines en RDC. Selon lui, à l'issue de la fin du premier mandat de cette force en mars dernier, le gouvernement congolais ne l'avait pas renouvelé de six mois comme souhaité par le secrétaire général de l'EAC;



mais a accordé un mandat de trois mois à l'issue duquel une évaluation sérieuse devrait orienter le sort de cette force régionale.

Le président Félix Tshisekedi a révélé que manifestement, il y a des problèmes de fonctionnement avec cette force régionale. «La première raison qui nous pousse à nous

Quelques unités de la force régionale de l'EAC poser des questions est la mission assignée à cette force qui n'est pas remplie», a-t-il déclaré. «Aujourd'hui, dans certaines localités, il y a une cohabitation observée entre le contingent de l'EAC RF et les terroristes du M23, ce qui n'était pas prévu dans le programme», a dit le président Tshisekedi. Il a aussi évoqué

des déclarations des officiels militaires de l'EACRF qui, aussitôt arrivés en RDC, ont clairement dit qu'ils ne venaient pas combattre le M23. À côté de cela, il y a le commandant de l'EACRF qui a démissionné de manière spectaculaire et à la surprise de tous, parlant des menaces jamais exprimées, a-t-il ajouté. «Pourquoi ne nous a-t-il pas fait part de ces menaces?», s'est interrogé le président Tshisekedi. Il s'est dit également surpris de la précipitation avec laquelle le Kenya a désigné le successeur du général démissionnaire, sans consultation comme si cette force n'appartenait qu'à ce pays. «Manifestement, il y a un problème dont nous avons besoin de parler pour clarifier la situation et comme le mandat s'achève au mois de juin, si à cette date nous constatons que le mandat n'est pas rempli, nous allons décider de raccompa-

gner ce contingent venu à la rescousse de la RDC avec honneur et le remercier pour avoir essayé d'apporter sa part à la solution de la paix en RDC», a dit en substance le président.

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est félicité de la solidarité manifestée par les pays de la SADC à travers la décision unanime de déployer sa force qui a déjà fait ses preuves en terre congolaise. Tout en concluant que la mission de l'EAC pose problème, il a dit attendre la tenue de la réunion quadripartite de l'Union africaine. Interrogé également sur la tenue des élections en 2023 du fait de la situation sécuritaire préoccupante à l'Est, le président de la République a assuré que le processus électoral est irréversible et il n'a pas l'intention de priver ses compatriotes de l'Est de leur droit civique.

Alain Diasso

BELGIQUE

Publication d'un jalon de recherche du projet « Résolution-Métis »

En Belgique, depuis fin 2019, les Archives de l'État répertorient l'ensemble des dossiers individuels et généraux qui permettent de retracer les parcours individuels et collectifs des métis issus de la colonisation belge.

Le 8 mai, les Archives de l'État ont dressé le bilan du travail accompli et les perspectives en présence de la ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, de la ministre de la Coopération au développement, Caroline Gennez, et du secrétaire d'État chargé de la politique scientifique fédérale, Thomas Dermine.

Depuis le 1er septembre 2019, dans le sillage de la « Résolution relative à la ségrégation ciblée subie par les métis issus de la colonisation belge », rappelle-t-on, les Archives de l'État dirigent une étude à grande échelle sur l'histoire des métis intitulé « Résolution-Métis ».

« La recherche en cours repose avant tout sur une cartographie des nombreuses collections d'archives qui permettent de reconstituer les histoires personnelle et collective des métis nés dans le contexte de la colonisation belge », indique-t-on.

Ainsi, plusieurs initiatives ont été prises dans ce sens, dont la publication d'un jalon de recherche, d'une quarantaine de pages, qui a pour ambition de rendre intelligible un paysage archivistique complexe et de présenter de manière accessible les principales collections identifiées à ce jour. Ce jalon est voué à être complété et augmenté au gré des découvertes de nouveaux fonds et collec-

tions d'archives. Il met l'accent sur les séries de dossiers individuels et les dossiers contenant des données personnelles concernant les métis ou leurs parents.

Dans sa première partie, fait-on savoir, ce jalon de recherche offre une série d'informations générales sur la consultation des archives, les modalités d'introduction d'une demande auprès de l'équipe, etc. Dans sa seconde partie, le jalon offre d'abord un aperçu global du paysage archivistique complexe, avant de donner quelques conseils pour la lecture de dossiers d'archives et de proposer au lecteur des tableaux donnant un aperçu synthétique des différentes collections et du type de données qu'elles sont susceptibles de contenir. Viennent enfin les notices présentant chaque série de dossiers ou fonds.

266 demandes de recherche reçues

Depuis le début du projet « Résolution-Métis », fin 2019, les Archives de l'État ont expliqué avoir reçu plus de 250 demandes de recherche émanant de métis et de descendants qui se posent des questions sur leurs origines et l'histoire de leur famille. Ces demandes, fait-on savoir, émanent autant de métis se trouvant en Belgique ou ailleurs dans le « Nord global » que de métis résidant dans les actuelles Républiques

du Congo, du Rwanda et du Burundi.

Une étude historique à présenter au Parlement en février 2026

Selon Les Archives de l'Etat belge, il est souvent difficile de s'orienter dans l'enchevêtrement des « archives coloniales » où on retrouve des archives publiques produites par l'État colonial et des archives privées produites par des acteurs privés tels que des associations, des entreprises ou des congrégations religieuses, qui sont dans des états de conservation, de classement et d'accessibilité très variables. « Les sources permettant de documenter l'histoire des métis sont également très dispersées géographiquement. Elles sont conservées aux Archives générales du Royaume ou au sein d'autres institutions en Belgique et ailleurs en Europe, mais aussi en Afrique. Cartographier ces archives doit permettre à la fois de mieux répondre aux questions que se posent encore de nombreux métis à l'heure actuelle, mais aussi de produire une étude historique globale qui sera présentée au Parlement à l'issue du projet Métis, en février 2026 », indique l'institution.

Bien d'autres collections, conservées aux Archives de l'État ou auprès d'autres insti-



La ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib

tutions, doivent également être mobilisées, afin de reconstituer dans la mesure du possible les parcours individuel et collectif des métis.

De nombreux métis séparés de leur famille pendant la colonisation

Pendant la période coloniale, rappelle-t-on, de nombreux métis ont été séparés de leur famille lorsqu'ils étaient enfants et ensuite placés, sous la tutelle de l'État, dans des institutions religieuses disséminées à travers les territoires colonisés. Certains d'entre eux ont ensuite été envoyés en Europe (ou d'autres pays du Nord), où ils ont été placés dans des familles d'accueil, des familles adoptives ou des institutions. Beaucoup d'entre eux, mais aussi leurs proches et descendants, sont toujours à la re-

cherche de leurs racines et sont en quête d'informations sur leur propre histoire familiale. « Il existe donc, par rapport à cet épisode tourmenté du passé, des attentes importantes. Elles se situent d'une part au niveau collectif, avec une demande sociétale forte pour une politique d'archivage ouverte et intelligible. Elles se situent également au niveau individuel avec les demandes formulées par les métis et leurs familles. C'est dans l'optique de répondre à ces multiples attentes que les Archives de l'État ont choisi de mettre à disposition les connaissances accumulées à ce jour, de manière aussi transparente et accessible que possible », ont indiqué Les Archives de l'Etat belge.

Patrick Ndungidi

AGRICULTURE

Une grande réunion prévue à Kinshasa avec les maraîchers



Le ministre de l'Agriculture, Me José Mpanda/DR

Le ministre de l'Agriculture, Me José Mpanda, projette une grande réunion avec les maraîchers et maraîchères de l'arrière-pays de Kinshasa, notamment ceux des sites spoliés de N'Djili Secomaf, Kimbanseke, Tadi, Lukaya, RVA, Tshuenge/Masina, Tshuenge/N'sele, Lokali I et II,

masina rail I, Mokali, Lemba Imbu, Sanga, Mafuta Kizola, Bibwa, Mikonga, Kisenso, Funa Campus, Kimwenza rail, Kingabwa chantier, N'Sele et bien d'autres non concernés par la spoliation.

La rencontre, selon un communiqué de la cellule de communication et presse du ministère de l'Agriculture, tournera autour de la sécurisation de sites d'exploitation de ces maraîchers et maraîchères en vue de les mettre à l'abri de toute spoliation. Il s'agira aussi de parler des méthodes de ramassage et d'évacuation de leurs produits des champs et de bien préparer la saison qui s'annonce pour un rendement meilleur.

Selon cette source, le ministre avait reçu instruction du chef de l'Etat, lors du 93e conseil des ministres du 7 avril, de protéger les maraîchers et maraîchères et de sécuriser leurs sites d'exploitation dans l'arrière-pays de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Caritas Kongolo promeut l'élevage du bétail

Dans le cadre de la lutte pour la sécurité alimentaire, la Caritas Kongolo vient de lancer son projet sur la promotion de l'élevage du bétail et le renforcement des capacités en production végétale.

Exécuté par la Caritas Développement Kongolo grâce au financement de Caritas Bolzano, le projet vise l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages ruraux à travers le développement de l'élevage de gros et petit bétail et l'accroissement de la production végétale. Ce projet accompagne cent vingt ménages regroupés en quatre organisations de producteurs dans les villages Mulenda, Lububu et Ngonzo, dans le territoire de Kabongo, diocèse de Kongolo.

Ce projet était exécuté pour une durée d'une année (2021-2022) et avait permis de renforcer les capacités organisationnelles des paysans producteurs accompagnés dans les villages Mulenda, Lububu et Ngonzo, assurer la production et la diffusion des géniteurs de gros et petit bétail, promouvoir la gestion intégrée de la fertilité des sols. Ainsi, les organisations paysannes ont été appuyées en géniteurs de caprins de race locale. Au total, quarante géniteurs à raison de neuf femelles et un mâle par organisation paysanne, et des poules de race locale, notamment quatre-vingts poules à raison de vingt poules par organisation paysanne et quatre mâles (coq) de race améliorée (Géant rhod) à raison d'un coq par organisation paysanne ; l'aménagement des bergeries et poulaillers a été aussi appuyé.

Blandine Lusimana

DROITS DE L'HOMME

Remise à niveau des officiers de police judiciaire de Kinshasa

La session de formation, organisée par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme à travers les organisations non gouvernementales (ONG) des droits de l'homme, a été motivée par le constat d'abus dans les différents cachots de la police nationale congolaise et vise à rappeler aux participants le respect des principes des droits de l'homme dans l'exercice de leurs tâches.

Plusieurs officiers de police judiciaire (OPJ), sous la supervision du Commissariat provincial de la police/ville de Kinshasa, du Commissariat urbain de la Gombe et du Commissariat urbain de la Funa ont pris part, le 11 mai, dans la salle de la maison communale de Kalamu, à l'ouverture de la formation sur les droits de la personne arrêtée. Cette session de formation, qui part du 11 mai au 1er avril, est une initiative du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), Bureau terrain de Kinshasa (BTK), à travers les ONG partenaires constituées dans un sous-groupe thématique dénommé « Monitoring des lieux de détention et suivi judiciaire ». Elle vise à rappeler à ces éléments de la police nationale congolaise (PNC) le respect des principes des droits de l'homme dans l'exercice de leurs tâches.

Cette activité, ont rappelé les organisateurs, a été motivée par le constat fait pendant les visites des cachots de la PNC dans les quatre coins de la ville province de Kinshasa. « Il a été enregistré

plusieurs irrégularités dans le chef des OPJ, en violation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux », a souligné la représentante du coordonnateur du BCNUDH à cette activité et officier des droits de l'homme, Sylvie Laisi. Parmi ces violations dénoncées par le BCNUDH, l'Inspection générale (IG) de la PNC et les ONG des droits de l'homme, il y a notamment le dépassement du délai légal de garde à vue, des arrestations arbitraires, des traitements cruels, inhumains et dégradants des détenus, des actes de torture, des morts en détention faute de suivi assuré par les OPJ auteurs d'arrestations, la non-séparation catégorielle des détenus, la multiplicité des pièces de détention, les mauvaises conditions environnementales des centres de détention de certains commissariats de la capitale congolaise, etc.

La formation tombe à point nommé

Après avoir relevé le constat amer dans le chef de certains

OPJ, tous les intervenants ont émis le vœu de voir cette formation outiller davantage les concernés en matière de procédure pénale, conformément aux dispositions légales tant nationales qu'internationales et ainsi traiter désormais les personnes arrêtées et/ou détenues avec dignité et humanité. Ce qui permettra, selon le magistrat Didier Zafaseze Tsimba, de concrétiser le vœu du chef de l'Etat de faire de la République démocratique du Congo un Etat de droit.

Pour atteindre cet objectif, les organisateurs ont inscrit certains sujets dont « Le centre de détention et les rôles fondamentaux des OPJ dans la chaîne pénale : les pièces de détention admissibles dans les cachots de la police », qui a été développé par le représentant du procureur du Tribunal de grande instance/Kalamu. Le représentant du BCNUDH a planché sur la



Des policiers en formation/Adiac

« lecture détaillée et expliquée de la Déclaration universelle des droits de l'homme /DUDH (savoir de 75 ans de la DUDH) ». La représentante de l'IG-PNC a entretenu les OPJ sur « les douze commandements de la personne arrêtée et constats faits des visites conjointes des cachots de la PNC ».

La méthodologie choisie a été celle d'un échange, qui a également permis aux participants

de poser des questions ainsi que de donner leurs avis et considérations sur la problématique posée. Après les OPJ des commissariats des districts politico-administratifs de Funa et de Lukunga, cette session de formation va se poursuivre dans d'autres parties de la ville-province de Kinshasa dont les districts de Tshangu et du Mont-Amba.

L.D.

CINÉMA

La projection à Paris de « Congo ! Le silence des crimes oubliés » annulée

L'association Trait d'union congolais annonce l'annulation du ciné-débat prévu à l'auditorium de la mairie de Paris, pourtant partenaire de la rencontre programmée le 11 mai dans la soirée, en présence du réalisateur congolais Gilbert Balufu et du journaliste enquêteur franco-camerounais Charles Onana.

A vingt-quatre heures de la projection, l'après-midi du 10 mai, l'association Trait d'union congolais a dénoncé la décision prise par la mairie de Paris « d'annuler unilatéralement pour des raisons de politique » la projection de Congo ! Le silence des crimes oubliés. L'organisation est d'autant plus remontée que, soutient-elle, « la conférence-débat, prévue le 12 mai, de 18h-22h, à la mairie du 20e avec le Dr Charles Onana », a subi le même sort.

Précisant que cette seconde rencontre annoncée le lendemain de la soirée cinéma portait sur le livre du politologue et journaliste enquêteur Holocauste aux Congo : l'omerta de la communauté internationale. La France complice

? Ces deux faits mis ensemble ne laissent aucun doute sur la sentence de la mairie parisienne. Les deux activités abordant la même problématique sont dérangeantes.

Quitte à se rattraper et à sauver la situation tant que faire se peut, Trait d'union congolais a reprogrammé, dans l'urgence, la rencontre centrée sur l'ouvrage très controversé de Charles Onana. Aussi invite-t-elle sur le coup les personnes intéressées à prendre part à « une séance de dédicaces » qu'elle tiendra ce « dimanche 14 mai 2023 de 14h à 18h à l'aumônerie congolaise, à l'Eglise Saint Bernard ». En ce qui concerne la présentation avortée de Congo ! Le silence des crimes oubliés, il n'a pas encore été fait

état de son report. Jusqu'à présent, Trait d'union congolais a promis d'informer toutes les personnes mobilisées et dans l'attente de découvrir le film de Gilbert Balufu de ses événements à venir.

La diaspora congolaise tous azimuts s'était mobilisée autour de l'association pour les deux activités. En effet, les différents posts d'indignation qui ont fusé depuis cette annulation de la mairie prouvent le grand intérêt, du reste bien compréhensible, des Congolais de France et d'ailleurs. C'est donc à cette communauté congolaise également offensée qu'indignée, l'association dit la mort dans l'âme : « Merci infiniment pour votre implication et votre soutien auprès de nous ».

Nioni Masela

TRAIT D-UNION CONGOLAIS
vous invite le

OMERTA

Vendredi 12 mai 2023
à 18h00
Mairie de Paris 20e
(Métro Gambetta)

REPORT

CONFÉRENCE-DÉBAT
En présence de Charles ONANA



HOLOCAUSTE AU CONGO
L'Ouvrage de la communauté internationale
de la France complice ?

RD CONGO, 10 MILLIONS DE MORTS, 500 000 FEMMES VIOLÉES, L'ENQUETE EXPLOSIVE DE CHARLES ONANA

Modératrices




Brigitte LIQUARD KALALO Marie-Ange DOSSOU

Contact: +33622618620
tduc@traitdunioncongolais.org

En distanciel

Zoom ID: 848 1021 3191
Mdp: 732028 732028

En partenariat avec l'Ambassadeur de la jeunesse congolaise Ado YUHE, Vijana Via Congo, Aumônerie congolaise, Congo État d'Urgence, MCMC, SOLIDAF, AFAS, Haut Conseil des Congolais de France et d'Europe, Association des Travailleurs du Congo Kinshasa.



www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO






AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CINÉMA

Sortie de «Paris à tout prix», film posthume de Mars Kadiombo

La grande première du long métrage «Paris à tout prix» est prévue, le 28 mai à 18h00, au restaurant Dix roues à UPN, près de deux ans après la disparition du patron de Yambi production, le 16 juillet 2021, alors en plein lancement de sa carrière de producteur et réalisateur sous le nom de Yamba Bilonda.

La bande annonce de Paris à tout prix, largement diffusée depuis quelques jours sur les réseaux sociaux, s'achève sur un message du producteur-réalisateur défunt, Yamba Bilonda. Parlant de son premier long métrage, il déclare : «Paris à tout prix», ce n'est pas n'importe quel long métrage ». Il vante les qualités de son film précisant : « C'est un long métrage didactique. Vous serez émerveillés, vous serez aussi attristés, vous allez tout voir là-dedans ». Il conclut sa communication sur ces mots : « N'oubliez pas que «Paris à tout prix» est né dans la douleur. Il a besoin de la protection de tout le monde. Nos attentes sont que «Paris à tout prix» soit consommé sans modération ».

La sortie de ce film était déjà programmée une première fois en juin 2021, quelques semaines avant la mort de Yamba Bilonda, plus connu sous son nom de comédien, Mars Kadiombo. C'est du reste sous cette casquette que le grand public l'identifiait et l'appréciait. Mort le 16 juillet

2021, l'artiste était dans un moment charnière de sa carrière où il avait choisi de passer de la comédie au cinéma et, particulièrement derrière la caméra. Il avait fait une première tentative en 2016 avec La face cachée de Mobutu. Le court métrage, pas fameux, n'avait pas obtenu le succès escompté. Loin de se décourager, déterminé à se frayer une place dans le septième art congolais en pleine construction, il avait pris l'option de se former, d'acquérir des connais-

une autre production. Il faut rappeler que son premier long métrage était déjà en voie de sortie, n'eût été son report, il aurait eu lieu avant son décès. Aux commandes de Yambi Production, il était occupé à la réalisation de Photo. Les trois semaines précédant sa disparition, Yamba Bilonda avait même déjà procédé à cinq jours de tournage de ce second projet de film. Comme l'on ne change pas l'équipe qui gagne, il demeurait le producteur délégué et avait

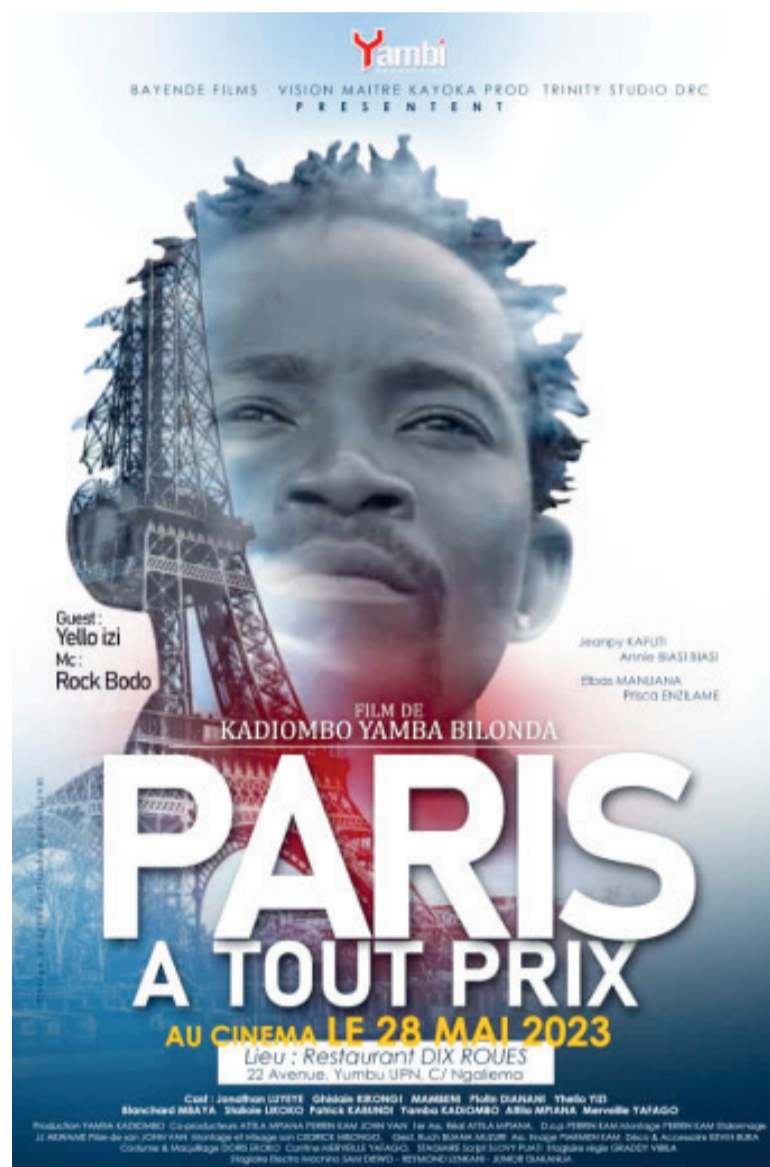
« N'oubliez pas que «Paris à tout prix» est né dans la douleur. Il a besoin de la protection de tout le monde. Nos attentes sont que «Paris à tout prix» soit consommé sans modération ».

sances requises pour pouvoir y prétendre. Et, Paris à tout prix consacrait la somme de tous les efforts consentis à apprendre et à comprendre les arcanes du métier.

Confiant en l'avenir et s'estimant déjà sur une bonne lancée avec Paris à tout prix, Yamba Bilonda avait enchaîné avec

gardé à ses côtés Bayende films, Vision Me Kayoka et Trinity Studio comme coproducteurs. Forts de leur expertise, Perrin Kam, Attila Kayoka et John Van, les managers respectifs de ces trois boîtes de production, l'accompagnaient dans sa nouvelle aventure, le film Photo.

Nioni Masela



« Congo ! Le silence des crimes oubliés » programmé à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris

La projection du documentaire, organisée conjointement par la présidente de la septième Commission du Conseil de Paris et l'association Trait d'union congolais, le 11 mai, se tiendra à 18h30 en présence du réalisateur, Gilbert Balufu. Un échange va s'en suivre en présence du réalisateur et de l'écrivain Charles Onana.

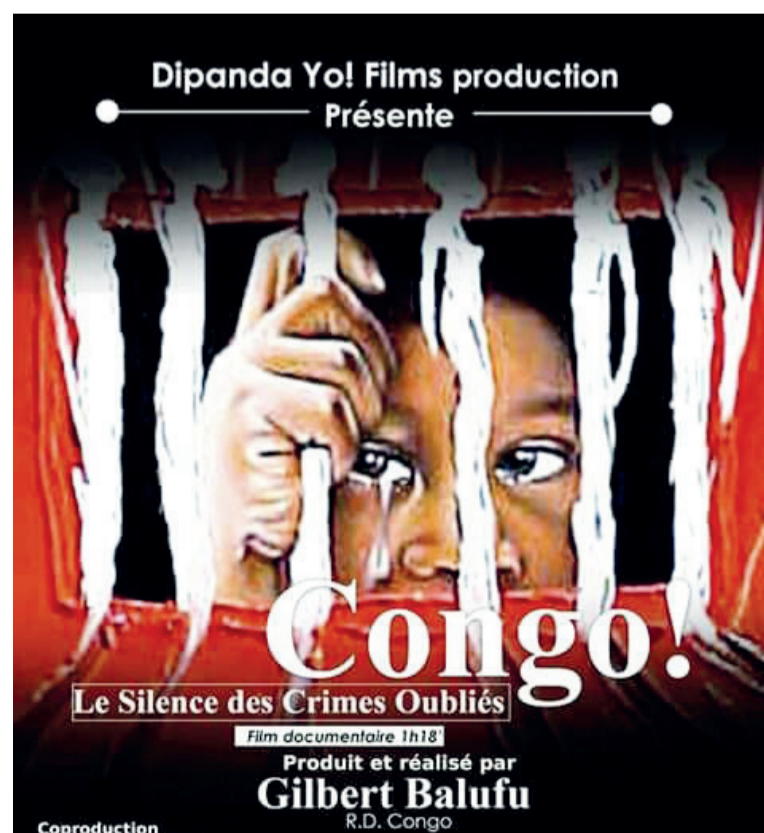
Le coup de projecteur du long métrage sur la situation chaotique de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) à la suite du génocide rwandais ne laisse pas de marbre. Macabre, le tableau dépeint n'a rien de fictionnel mais relate l'inimaginable avec une situation humanitaire catastrophique. La précarité de la vie et le rude quotidien de milliers de réfugiés qui n'ont jamais remis les pieds au Rwanda. Les milices à la solde d'obscur forces, les pays voisins ou de multinationales sèment la terreur. La population est à la merci de ces hommes sans foi ni loi dont la mission est soutenue par la convoitise des richesses minières. A travers un lot de malheurs interminables et répétitifs, elle subit les pires atrocités, victime de pillages, viols en série, etc.

En cette période où le plaidoyer en faveur du Congo souffrant face au silence coupable qui entoure les crimes odieux qu'elle

n'a de cesse de vivre, les morts ne se comptent plus depuis, il n'y a pas meilleur témoignage que ce film. En effet, assourdissant et incompréhensible est l'omerta qui règne depuis trop longtemps. La communauté internationale est bien informée depuis belle lurette de la situation, notamment par l'éloquent Rapport Mapping publié le 1er octobre 2010.

Bruxelles, puis Paris

C'est donc la voix du Congo meurtri que Gilbert Balufu Mbaya porte à travers cette diffusion de ce film qui dit tout. Plutôt mal connu en RDC, ce documentaire poignant a été surtout cité suite aux premières projections de L'Empire du silence de Thierry Michel. En effet, abordant la même problématique, les deux films militent pour le même combat : la fin de l'impunité, la justice pour le Congo et le rétablissement de la paix dans la région de l'Est qui vit dans le



trouble depuis près de trente ans maintenant. Seulement, à la vue de L'Empire du silence en novembre 2021, à Kinsha-

sa, Gilbert Balufu a accusé son homologue belge d'avoir usé de « contrefaçon ». Et, s'étant décidé à porter l'affaire en justice, le

réalisateur congolais a aussi pour la première fois eu l'occasion de montrer Congo ! Le silence des crimes oubliés en RDC. En effet, cette projection initiale, organisée le 12 février 2022 par l'association Conscience nationale congolaise, avait eu pour cadre le Léon hôtel.

De fil en aiguille, après Kinshasa, engagé à faire prévaloir la cause du Congo, Gilbert Balufu a entrepris une tournée en Belgique et en France. D'où la précédente projection du 30 avril au cinéma Vendôme, à Bruxelles. Celle de ce 11 mai s'inscrit dans la continuité de son périple autour de Congo ! Le silence des crimes oubliés visant à contribuer non pas à délier les langues mais bien à bouger les choses. L'ultime but étant de faire cesser le bruit des bottes dans l'Est de la RDC devenu une zone de non-droit à la dangerosité établie et paradoxalement quasiment soutenue par un silence coupable.

N.M.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME URBAIN

Céleo Scram sensibilise avec «Kinshasa eboyi kuluna»

En réponse à l'appel du ministre provincial de l'Intérieur, Gratien Tsakala, à l'implication de tous les citoyens à éradiquer le triste phénomène «kuluna», le clip officiel de Céleo Scram, ancien animateur de Wenge Musica Maison Mère devenu chanteur, sorti le 7 mai, a dépassé 17 400 vues, obtenant 1 300 j'aime sur YouTube, le 9 mai en fin d'après-midi.

Félicité et encouragé dans les nombreux commentaires écrits en dessous de sa vidéo de 4'24", Céleo Scram apparaît en soutane, tel un prêtre, sermonnant des «kuluna». Dans «Kinshasa eboyi kuluna», il invite les jeunes à abandonner le banditisme. Il ne fait pas que chanter. En effet, soutenu par un fond musical, il leur fait une adresse formelle entre 1'24" et 1'35". Le chanteur commence par faire observer que « *Basala machette pona kokata batu te, mon frère ! (La machette n'a pas été fabriquée pour découper les gens)* ». Il poursuit affirmant que « *Kuluna eza boulot te, yak'oyekola mosala, mon frère (Le banditisme ou kuluna n'est pas un métier, viens apprendre un métier, mon frère)* ». Et de conclure : « *Tia machette na se, mosala nde ekosunga yo na libota na yo (Dépose ta machette à terre, c'est le travail qui sera salutaire pour toi et ta famille)* ».



Un extrait de «Kin eboyi kuluna», une sensibilisation à la lutte contre banditisme urbain/DR

Par ailleurs, Céleo Scram, appelé aussi Poutine depuis peu, souligne que Kinshasa eboyi kuluna est inscrite dans la campagne « *Machette na se. Kinshasa eboyi kuluna* ». Le titre est, d'ailleurs, tiré de ce mot d'ordre du ministre Gratien Tsakala. Une mise en garde est faite dans cette chanson, à savoir que tout récalcitrant

sera acheminé à la célèbre prison militaire d'Angenga, à 25 km de Lisala, dans la province de la Mongala. Ainsi, le rythme emballant de Kinshasa eboyi kuluna n'empêche pas ce morceau d'être intransigent sur le sujet mis en cause, le banditisme urbain en recrudescence à Kinshasa. Du reste, le message censé servir à l'échelle

nationale précise que la justice va sévir, l'autorité se montrera intraitable envers les «Kuluna». Dès lors, l'artiste propose, plutôt évoque la contrepartie qu'offre « l'Etat », à savoir que du travail, un emploi sera offert à celui qui déposera sa machette. Son invitation est « *de mettre toute l'énergie consacrée au banditisme, la force*

mise en action, à travailler plutôt de sorte subvenir aux besoins familiaux ».

Le clip tourné à Kinshasa reprend des scènes familiales d'agression devenues monnaie courante dans quasiment tous les quartiers de la ville. Quoique quelques communes soient réputées plus dangereuses que d'autres, surtout la nuit. Aussi, dès sa prise de fonction au ministère de l'Intérieur de la ville, Gratien Tsakala a pris la ferme décision d'user de tous les moyens pour assurer la sécurité des Kinois. Ce, quitte à mettre à contribution les citoyens à travers des initiatives de proximité. Cela passe notamment par la mise en place de comités locaux de sécurité et la tenue régulière de réunions de conseil de sécurité dans chaque district. Une manière plus efficace de s'offrir toutes les chances de mieux cerner la réalité sur le terrain.

Nioni Masela

MONDIAUX DE BOXE - TASHKENT 2023

Mbaya, Kabeji et Tshama stoppés en huitième de finale

L'exploit est réalisé par Fiston Mbaya Mulumba aux mondiaux de boxe de Tashkent 2023, en Ouzbékistan. Le boxeur congolais de 27 ans a permis à la République démocratique du Congo (RDC) d'accéder, pour la première fois de son histoire, en huitièmes de finale de cette compétition mondiale de boxe amateur.

Fiston Mbaya Mulumba a battu aux points, en seizièmes de finale, le Turkmène (ressortissant du Turkménistan) Imankuliyev Hursand, dans la catégorie des super-légers. C'est au terme d'un face-à-face acharné entre les deux combattants que le Congolais a finalement eu raison de son adversaire, ayant réussi à convaincre les juges. Au premier tour, il s'était imposé toujours aux points face au Bulgare Dzhurov Krassimir Atanasov. Le succès face à Imankuliyev s'avère cependant la plus importante de sa carrière, lui permettant de se hisser en huitièmes de finale de cette compétition planétaire du noble art. Mail Fiston Mbaya n'a pas pu aller plus loin, battu aux points, le 4 mai dernier, par Baatarsukh Chinzorig de la Mongolie.

L'autre Congolais ayant accédé en huitièmes de finale de ces mondiaux est le lourd léger Peter Pita Kabeji, après avoir battu en seizièmes de finale, par arrêt de l'arbitre dès le premier round, le boxeur Joseph Nickell du Trinidad et Tobago.



Fiston Mbaya, vainqueur en seizièmes de finale des mondiaux de boxe de 2023 à Tashkent

Pita Kabeji s'est lui aussi arrêté en huitièmes de finale, ayant perdu aux points, le 9 mai, face à Iashaish Hussein Eishaih de la Jordanie. Troisième congolais à se hisser en huitièmes de finale des super welters (60-63 kg), David Tshama Mweneka-

bwe n'a pas pu affronter Salimov Nekruz du Tadjikistan, le 7 mai. Il a été obligé de demander forfait, blessé à l'épaule donc non autorisé à monter sur le ring. L'on note, par ailleurs, la défaite, par arrêt de l'arbitre au troisième round, du lourd

léger Nlandu Mbeli de la RDC, le 2 mai, en 32^e de finale des mondiaux, devant Togambay Sagyndyk du Kazakhstan. Le 3 mai, Steve Kulenguluka Mbiya de la RDC a été battu aux points en 32^e de finale par Nurmuhammedov Bayramdurdy

du Turkménistan chez les 61-67 kg. Et le 5 mai, William Mbangi Mukiena a subi la loi de Manasyan Narek de l'Arménie, en seizièmes de finale chez les poids lourds. L'arbitre a arrêté le combat au deuxième round.

Martin Engimo

SPECTACLE

Le concert de Ferre Gola maintenu au stade des Martyrs

Le show du musicien Ferre Gola, prévu pour le 24 juin prochain, est bel et bien maintenu au stade des Martyrs de Kinshasa comme annoncé sur les panneaux publicitaires visibles sur les grandes artères. Les préparatifs continuent en dépit de la fermeture de ce stade pour des travaux de réfection.

Le Courrier de Kinshasa tient du producteur exécutif de l'événement que le concert de Ferre Gola, au stade des Martyrs, se tiendra comme prévu, le 24 juin. En effet, soutient Ferrari Manzila, aucune notification « écrite ou même verbale » émanant de « l'actuel gestionnaire » du complexe omnisports n'a évoqué un éventuel report ou pire, une annulation de l'événement suite à la fermeture du stade annoncée depuis le 5 mai. « Nous avons approché le nouveau comité de gestion du stade. Il nous a rassuré du maintien de l'accord dans les termes, le concert n'est donc pas annulé », a dit Ferrari. Il souligne ici que les gens ont tendance à s'arrêter à la partie du communiqué du ministre des Sports, Kabulo Mwana Kabulo, informant que « Le



stade est fermé pour faciliter les travaux de réhabilitation et sera mis à disposition de l'usage public officiel de la CAF/Fifa ». Ils ne font pas cas de la suite qui demande à

« tous ceux ayant eu un engagement avec le Complexe omnisports stade des Martyrs de se référer au comité de gestion pour des modalités pratiques ». Cette démarche, la produc-

tion l'a faite.

Par ailleurs, « la stratégie de communication en cours n'a pas changé », a affirmé Ferrari. Le producteur a du reste précisé : « Les affiches et panneaux actuels concernent la première phase de campagne reliée au thème qui soutient les militaires tel que c'est mentionné ». Selon l'agenda du concert, il faut donc s'attendre à voir de nouveaux visuels de l'événement avant sa tenue le 24 juin. Les mélomanes et fans de Ferre Gola peuvent donc, sans inquiétude, continuer de s'acheter leurs billets, notamment ceux en vente en ligne depuis un site internet dédié et qui livre d toutes les informations relatives au show mis à la disposition du public depuis le 4 avril, soit un mois maintenant. Soulignons aussi que le dé-

roulement du concert, dont les détails ont été livrés le mois dernier, est une programmation bien ficelée. Déjà, en prévision de la grande affluence attendue, l'ouverture des portes se fera dès 10h10'. Prévoyant la fin de l'installation progressive des mélomanes et fans au bout d'au plus quatre heures, il est annoncé une « avant-première » d'une heure, soit de 14h00 à 15h00. Viendra ensuite, entre 15h00 et 16h00, le « Challenge koma star (Deviens une star) ». C'est cette compétition d'une heure qui précèdera la prestation de la star du jour. Le show de Ferre Gola est prévu pendant trois heures. L'interprète de Tucheze devrait se produire sur le podium du stade des Martyrs de 17h00 à 20h00.

Nioni Masela

MÉDIAS

Des journalistes femmes s'imprègnent de la nouvelle loi sur la presse

La problématique «L'apport de la nouvelle loi sur la presse dans l'exercice du métier par les femmes et filles journalistes» a été au centre d'un atelier organisé récemment à Kinshasa par Journalists for human rights en collaboration avec Union congolaise des femmes des médias et le Cadre permanent pour l'intégration du genre dans les médias.

L'atelier organisé en marge de la célébration de la Journée mondiale de la presse s'est fixé comme objectif d'amener les participantes à comprendre les opportunités qu'offre la nouvelle loi sur la presse dans le travail des journalistes, en particulier les femmes et filles. Le secrétaire général de l'Union nationale de la presse congolaise (UNPC), Jasy Zegbia, a fait savoir que cette loi redéfinit la profession du journaliste sur un certain nombre de points. Elle permet, a-t-il ajouté, aux journalistes d'accéder aux sources d'informations officielles. Il a, par ailleurs, souligné que cette loi ne dispose pas des avantages particuliers pour les femmes journalistes. « Néanmoins, l'approche genre sera prise en compte dans le statut du journaliste en tant qu'individu. C'est à cette occasion que les objectifs du développe-

ment durable qui mettent en exergue l'aspect genre » seront considérés, a-t-il martelé. L'avènement de cette loi incite les journalistes à plus travailler dans le respect de l'éthique et de la déontologie journalistique. Parlant du rôle de l'UNPC comme instance d'autorégulation dans l'environnement médiatique congolais, il a reconnu que l'espace médiatique congolais est caractérisé par la précarité financière, raison pour laquelle, l'autorégulation est d'une importance capitale pour contrôler la marche des professionnels des médias. Ainsi, des mécanismes de régulation et d'autorégulation chargés de veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie sont institués pour protéger la liberté de la presse, tout en conservant son indépendance vis-à-vis du pouvoir public.

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



DV2024

L'ambassade des États-Unis dément la perte des données de la RDC

Dans une communication parvenue au Courrier de Kinshasa le 10 mai, l'ambassade américaine signale que les résultats de la loterie DV sont disponibles dans le site dvprogram.state.gov.

Succinct et incisif, le communiqué émanant de l'ambassade américaine en République démocratique du Congo (RDC) a dit son souhait de partager l'information relative au #DV2024. En annonçant que « les résultats de la loterie DV sont disponibles », elle livre un démenti formel contrant la rumeur sur la prétendue perte des données qui a fait le tour des réseaux sociaux.

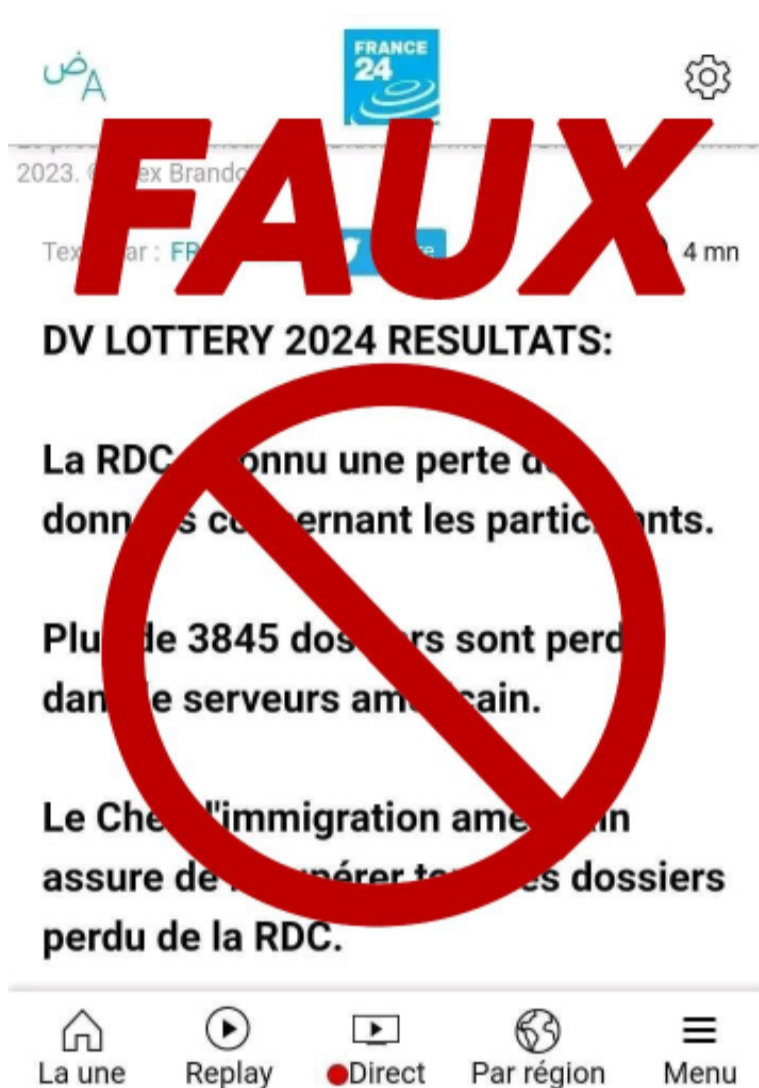
L'ambassade a, d'ailleurs, joint à son démenti une capture d'écran d'une soi-disant publication de France 24. Il y est mentionné à la suite de l'intitulé « DV Lottery 2024 résultats » que « la RDC a connu une perte de données concernant les participants ». Ce, avec la précision que « plus de 3 845 dossiers sont perdus dans le serveur américain ». Dès lors, poursuit l'annonce, « le chef de l'immigration américain assure de récupérer tous les dossiers perdus de la RDC ». Les fautes d'orthographe et les tournures approximatives auraient dû mettre la puce à l'oreille des internautes. Les emmener à comprendre qu'il s'agit d'une farce de mauvais

goût, mais cela a eu plutôt l'effet contraire. Plusieurs se sont alarmés et le sujet a été retourné dans tous les sens.

L'ambassade vient mettre un terme à toute controverse indiquant que les inscrits désireux de connaître leur sort le peuvent en toute sérénité. « Pour savoir si vous avez été sélectionné, visitez le site dvprogram.state.gov », indique-t-elle. Pour cela, elle spécifie : « Il vous suffit d'indiquer votre numéro de confirmation, votre nom de famille et votre date de naissance ». Par ailleurs, il est mentionné que « c'est le seul moyen de vérifier » les résultats. Aussi, avise-t-on les concernés : « Si vous recevez un courriel, un texte, un appel ou une lettre de notification, il s'agit d'une escroquerie ».

La green card

Rappelons à propos de la DV Lottery qu'il s'agit d'une loterie gratuite annuelle du gouvernement américain. Elle est ainsi organisée entre les mois d'octobre et de novembre de « chaque année dans le cadre de son programme diversity im-



migrant visa program (programme pour maintenir une certaine diversité parmi la population d'immigrés aux États-Unis) ». La DV Lottery offre à ce titre à « environ 50 000 étrangers de recevoir la carte de résident permanent aux États-Unis ». Plus connu sous le nom de la fameuse green card (carte verte), ce document d'identification

est émis par les services de citoyenneté et d'immigration. Il donne l'opportunité « aux citoyens non Américains de s'installer et de travailler légalement aux États-Unis sans avoir besoin de visa ». Quoique, soulignons, « les droits et devoirs des porteurs de la carte sont en tous points identiques à ceux d'un citoyen américain », ex-

ception est tout de même faite « du droit de vote et de servir comme juré ». Et qui plus est, ce qui peut paraître contraignant à certains égards, c'est « l'obligation » qui incombe à tout titulaire de la green card « d'avoir toujours sur soi la carte en cas de contrôle de la régularité de son séjour ».

Soulignons au passage que la Diversity Visa lottery, habituellement nommée DV lottery, est l'une des quatre possibilités d'obtention de la green card. L'engouement suscité par la loterie chaque année tient sans doute au fait que les conditions pour y participer ne sont pas vraiment très rigoureuses, à savoir qu'il faut « avoir au minimum l'équivalent du baccalauréat », le diplôme d'Etat dans le cas de la RDC. L'autre possibilité est de posséder au moins « deux ans d'expérience dans les cinq dernières années en rapport avec une occupation nécessitant deux années de stage ou d'expérience ». Une autre condition tout à fait compréhensible a été ajoutée depuis 2019 : « avoir un passeport valide afin de pouvoir participer ».

Nioni Masela

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AVIS AMANIFESTATION D'INTERET N°03

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (SPM)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM)

2. Les services au titre de ce contrat sont détaillés ci-dessous :

Le SPM du Proclimat est globalement chargé de :

-Préparation de documents. Elaborer et mettre à jour périodiquement les instruments de base de la passation de marchés (Manuel de Procédures, Stratégie de Passation de marchés du Projet pour le Développement - PPSD, Plan de Passation des Marchés - PPM, et tout autre document de gestion des marchés adapté aux besoins du projet).

-Gestion des procédures. Assurer en toute intégrité une application rigoureuse des règles et des procédures de passation de marchés en vigueur (accords de prêt et de don, Manuel de Procédures du Projet, directives et procédures de la Banque mondiale).

-Assistance Technique. Apporter un appui-conseil en matière de passation des marchés, à l'UGP et à toutes les structures bénéficiaires.

-Archivage. Assurer le classement et l'archivage de l'ensemble des dossiers des marchés à travers l'outil STEP (outil de gestion électronique de la passation des marchés) pour planifier, enregistrer et suivre toutes les transactions de la passation des marchés.

-Suivi. Développer et mettre en œuvre un mécanisme électronique de suivi de l'exécution des contrats (plan de gestion des contrats) en cohérence avec l'outil STEP.

-Renforcement des capacités. Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires.

-De manière spécifique, le SPM est :

-Chargé de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition des services de consultants et de fournitures et travaux pour le projet.

-Tenu de contribuer à l'établissement des rapports d'activités prescrits par le manuel de procédures et tout autre rapport jugé nécessaire par la Banque mondiale dans le cadre de l'exécution du projet.

-Responsable d'assurer la bonne gestion de l'outil STEP incluant l'archivage pour chaque marché de tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue à posteriori de la Banque mondiale.

-Tenu de participer aux différentes missions d'appui à la mise en œuvre du projet des équipes de la Banque Mondiale, notamment aux revues annuelles a posteriori des contrats.

-Responsable de la mise en place d'un système électronique simple de suivi de la passation de marchés comprenant (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et les PPSD/PPM.

-Responsable de la mise œuvre des processus de passation de marchés, et plus précisément de ce qui suit :

o Préparer et finaliser les termes de référence pour les services de consultants, en collaboration avec

les services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

o Préparer et finaliser les spécifications techniques pour l'acquisition des fournitures, travaux et services autres que les services de consultants, en collaboration avec les services techniques bénéficiaires ou de l'UGP.

o Assurer le contrôle de qualité des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des demandes de propositions préparées par les unités techniques devant être soumis à la non-objection de la Banque mondiale, et assurer leur transmission/vente selon le cas.

o Lancer les appels d'offres et les avis à manifestation d'intérêt selon les règles en vigueur et veiller au bon déroulement des procédures de recrutement / acquisition ;

o Participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle de qualité des rapports d'ouverture des offres et des propositions reçues, préparés par les unités techniques.

o Assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres à suivre les signatures par les autres membres désignés de ces commissions.

o Être l'interlocuteur de la Banque mondiale pour toutes les questions relatives à la passation des marchés, notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non-objections.

o Assister les unités techniques dans la préparation des contrats, après l'obtention et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées.

o Concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs et développer des statistiques de gestion pour mesurer le niveau de performance des activités de passation de marchés, en collaboration avec le Spécialiste en suivi-évaluation du projet.

o Veiller à ce que les paiements aux prestataires de services soient effectués à temps et en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants éventuels.

o Assurer la revue et la validation de toutes les correspondances et de tous les documents en rapport avec la passation des marchés (demandes d'avis de non-objection, réponses aux demandes de clarification des soumissionnaires, réponses aux plaintes des soumissionnaires, etc.).

o Réaliser en cas de besoin, des missions de supervision des prestataires de service sur le terrain.

o Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de transfert de compétences en passation de marchés à tous les acteurs impliqués dans la gestion fiduciaire, notamment avec les ONGs locales prestataires de services

3. Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

• Une lettre de motivation ;

• Un Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

• Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

• Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

• Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

-La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la mise en vigueur du projet, prévue en juin 2023. Le contrat pourra être renouvelé en fonction des performances du spécialiste et après évaluation. Le SPM résidera à Brazzaville.

6. Profil du poste

Le SPM devra disposer des compétences suivantes :

-Diplôme supérieur en administration publique, droit, gestion ou équivalent (minimum Bac+5, Master 2).

-Expérience professionnelle pertinente en passation de marchés.

-Expérience professionnelle dans au moins 1 projet de développement en qualité de SPM sera un atout.

-Excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement, de préférence de la Banque Mondiale.

-Excellente connaissance du français écrit et parlé, ainsi qu'une très bonne aptitude à communiquer oralement.

-Bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics.

-Connaissance informatique des logiciels de bureautiques courants (Word, Excel, Power Point, e-mail et autres outils de communication).

-Présenter des qualités vérifiables de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et le travail sous pression.

-Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout.

-Les candidatures féminines sont encouragées.

7. La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets (FP) de la Banque mondiale.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com.

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 2 juin 2023 à 14 heures 00. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 11/05/2023

La Coordinatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

SANTÉ MATERNELLE

Dans le monde une femme enceinte meurt toutes les sept secondes

Les progrès mondiaux dans la réduction des décès prématurés de femmes enceintes, de mères et de bébés stagnent depuis huit ans en raison de la diminution des investissements dans la santé maternelle et néonatale, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le rapport, intitulé « Améliorer la santé et la survie de la mère et du nouveau-né et réduire la mortalité maternelle et néonatale », montre que les progrès dans l'amélioration de la survie stagnent depuis 2015, avec environ 290 000 décès maternels chaque année, 1,9 million de mortalités - des bébés qui meurent après vingt-huit semaines de grossesse - et 2,3 millions de décès de nouveau-nés, au cours du premier mois de la vie. Plus de 4,5 millions de femmes et de bébés meurent chaque année pendant la grossesse, l'accouchement ou les premières semaines après la naissance, ce qui équivaut à un décès toutes les sept secondes, principalement de causes évitables ou traitables si des soins appropriés étaient disponibles. La nouvelle publication a été présentée lors d'une conférence mondiale au Cap, en Afrique du Sud.

Des systèmes de santé sous pression

La pandémie de covid-19, la montée de la pauvreté et l'aggravation des crises humanitaires ont intensifié les pressions sur des systèmes de santé surchargés. Seul un pays sur dix déclare

les nouveau-nés continuent de mourir à des taux inacceptablement élevés dans le monde, et la pandémie de covid-19 a créé de nouveaux revers pour leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin », a déclaré le directeur de la santé maternelle, néona-

les plus touchés

Dans des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que d'Asie centrale et méridionale, les régions les plus touchées par les décès néonataux et maternels, moins de 60% des femmes bénéficient de quatre contrôles

qui reflèterait également le besoin urgent d'élargir l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle et des soins de santé primaires, en particulier dans les communautés où les taux de mortalité maternelle ont stagné ou même augmenté au cours des dernières années.

Pour augmenter les taux de survie, les femmes et les bébés doivent avoir accès à des soins de santé de qualité et abordables avant, pendant et après l'accouchement, ainsi qu'à des services de planification familiale. Sur la base des tendances actuelles, plus de soixante pays ne sont pas prêts à atteindre les objectifs de réduction de la mortalité maternelle, néonatale et mort-née des objectifs de développement durable des Nations unies d'ici à 2030.

Noël Ndong

« Les femmes enceintes et les nouveau-nés continuent de mourir à des taux inacceptablement élevés dans le monde, et la pandémie de covid-19 a créé de nouveaux revers pour leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin »

disposer de fonds suffisants pour mettre en œuvre ses plans actuels. Selon la dernière enquête de l'OMS, environ 25% des pays signalent encore des perturbations continues des soins et services vitaux pendant la grossesse et postnataux pour les enfants malades. « Les femmes enceintes et

tale, infantile et adolescente et du vieillissement à l'OMS, le Dr Anshu Banerjee. Les pertes de financement et le sous-investissement dans les soins de santé primaires peuvent dévaster les perspectives de survie.

Les recommandations de l'OMS dans les pays

prénataux sur les huit recommandés par l'OMS. Pour la directrice de la Division technique du Fonds des Nations unies pour la population, Dr Julitta Onabanjo, « la mort de toute femme ou jeune fille pendant la grossesse ou l'accouchement est une grave violation de leurs droits humains ». Ce

OCÉANS

La Cnuced réclame l'adoption d'un «Pacte bleu»

Les opportunités économiques et les moyens de subsistance offerts par les océans aux pays en développement sont menacés par le changement climatique, la pollution et la surpêche, a déclaré, le 8 mai, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), dans un nouveau rapport qui réclame l'adoption d'un «Pacte bleu» pour protéger les océans.

L'édition 2023 de la Cnuced dresse un état des lieux de l'économie océanique mondiale d'une valeur estimée entre 3 000 et 6 000 milliards de dollars. Ce rapport appelle à un «Pacte bleu» mondial afin d'exploiter durablement les océans qui abritent 80 % de toutes les formes de vie. «L'économie de l'océan offre de grandes opportunités. Nous devons trouver un juste équilibre entre les bénéfices tirés des océans et la protection de leurs ressources», a déclaré le secrétaire général adjoint de la Cnuced, Pedro Manuel Moreno. Selon la Cnuced, un «Pacte bleu» mondial permettrait d'accroître les investissements dans les secteurs émergents durables qui pourraient profiter aux pays en développement. Le rapport met en lumière deux secteurs prometteurs : la culture des algues et les substituts au plastique. Le marché mondial des algues a plus que triplé en vingt ans, passant de 4,5 milliards

de dollars en 2000 à 16,5 milliards en 2020. Les algues n'ont pas besoin d'eau douce ni d'engrais pour pousser. Elles peuvent être cultivées dans de nombreux pays en développement pour la production d'aliments, de cosmétiques et de biocarburants, et peuvent constituer une alternative au plastique, dont onze millions de tonnes se déversent chaque année dans les océans, a précisé la Cnuced. Outre les algues, la nature regorge de nombreux autres matériaux durables qui pourraient être utilisés pour fabriquer des versions écologiques de pailles, emballages alimentaires et autres produits en plastique utilisés quotidiennement. La liste comprend des matériaux que de nombreux pays en développement possèdent en abondance, comme le bambou, les coques de noix de coco, les bananiers et les déchets agricoles, a indiqué la Cnuced.

N.Nd.

COVID-19

Le Zimbabwe lève toutes les mesures de restriction

Le gouvernement zimbabwéen a levé mardi toutes les mesures mises en place pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19 après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la pandémie n'était plus une urgence de santé publique de portée internationale.

La décision a été annoncée par Monica Mutsvangwa, ministre de l'Information, de la Publicité et des Services de radiodiffusion, lors d'un point de presse organisé après le conseil des ministres.

«Après que l'OMS a publié un communiqué indiquant que la Covid-19 ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale, le gouvernement a ordonné la levée avec un effet immédiat du port obligatoire de masques, et de toutes les mesures frontalières visant à prévenir la propagation de la Covid-19, et que les touristes ne soient plus tenus de présenter des certificats de vaccination contre la Covid-19 aux points d'entrée ou dans les centres touristiques du pays», a déclaré Mme Mutsvangwa.

En date du 3 mai, 264.685 cas de Covid-19 ont été confirmés au Zimbabwe et 5.686 décès ont été signalés à l'OMS. En date du 29 avril, 13.935.112 doses de vaccin avaient été administrées dans le pays, selon l'OMS.

Xinhua

CHINE

L'économie réelle, une priorité pour la modernisation du système industriel

L'année 2023 marque la mise en application des décisions prises lors du 20e congrès du Parti communiste chinois (PCC). À cet effet, le nouveau Comité central pour les affaires financières et économiques (CCAFE) a tenu sa première réunion, le week-end dernier, sous la direction du président chinois, Xi Jinping.

« Le système industriel moderne est la base matérielle et technique d'un pays moderne. Il faut axer le développement économique sur l'économie réelle afin de fournir un soutien matériel solide pour réaliser l'objectif du deuxième centenaire », a fait savoir le président chinois. En effet, pour Xi Jinping, il faut accorder la priorité à l'économie réelle et éviter la ruée des capitaux vers l'économie virtuelle. L'objectif étant d'aller de l'avant à pas assurés et progresser étape par étape. Pour relever ce défi de la modernisation du système industriel, les membres du CCAFE ont validé quelques mesures, au cours de leur première réunion. Il s'agira notamment pour la Chine de continuer à saisir les vagues de la nouvelle révolution scientifique et technologique telle que l'intelligence artificielle ou encore l'industrie intelligente, écologique et intégrée. A cela s'ajoute, entre autres, la capacité à s'adapter aux exigences d'une coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature, ainsi qu'à maintenir et à renforcer les avantages d'un système industriel complet. Par ailleurs, plusieurs autres propositions ont été faites. Au nombre de celles-ci, on note la valorisation des atouts d'un immense marché ; l'étriquet combinaison des stratégies d'élargissement de la demande intérieure et de développement par l'innovation; le renforcement de l'ouverture et la coopéra-

tion des chaînes industrielles et d'approvisionnement. Cet organe exhorte à s'efforcer de créer des entreprises de niveau mondial, à valoriser les entrepreneurs exceptionnels et à former de grands maîtres-artisans. Conscient que le défi ne peut être relevé sans prendre en compte la population, le nouveau CCAFE estime qu'il faut, à ce jour, approfondir la réforme et l'innovation dans les domaines de l'éducation et la santé. De manière globale, il a suggéré de coordonner la relation entre la population, l'économie, la société, les ressources et l'environnement. Aussi faut-il optimiser les dispositions économiques régionales et le système national d'espaces territoriaux, la structure de la population; préserver la sécurité démographique et promouvoir un développement de qualité de la population. Au terme de la réunion, le président Xi Jinping a demandé au nouveau CCAFE de continuer à jouer sa partition dans la planification des principes majeurs en matière de travail économique ; renforcer et améliorer la direction centralisée et unifiée du comité central du PCC en économie. Notons qu'outre les membres de la CCAFE, cette réunion a également connu la participation des responsables des départements concernés du Comité central du PCC et du gouvernement chinois.

Merveille Jessica Atipo

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

L'USDA intensifie ses actions en Afrique subsaharienne

Le département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA) a lancé une série de séminaires en faveur des vétérinaires ainsi que des acteurs de l'agriculture et de l'élevage d'Afrique subsaharienne, afin de mieux gérer l'épidémie de la grippe aviaire.

Le programme de surveillance de la grippe aviaire, dont les premiers ateliers de renforcement de capacités en Afrique ont eu lieu en août 2022 au Rwanda, en présence des vétérinaires venus de douze pays africains dont le Congo, a été présenté au cours d'une réunion tenue à Washington, aux Etats-Unis, en présence des journalistes venus du Congo et du Gabon, par Fidelis N. Hegngi, vétérinaire en chef, spécialiste de la volaille et coordonnateur national du programme LBMS AI aux Etats-Unis.

Axé sur l'éducation et la prévention, ce programme a été mis en place pour aider les éleveurs et les vétérinaires évoluant dans 180 pays à mieux gérer l'épidémie. Forts de son expérience en tant que premier producteur de poulet dans le monde, les Etats-Unis d'Amérique ont plusieurs fois fait face au virus influenza, communément appelé grippe aviaire. En effet, c'est à partir de 1994 que la grippe aviaire, faiblement pathogène, s'est avérée endémique sur les marchés d'oiseaux vivants du Nord-Est des Etats-Unis d'Amérique. Dès 1999, le ministère de l'Agriculture de ce pays mettait en place un programme

afin d'apporter un soutien aux États désireux d'éliminer ce fléau persistant dans leurs fermes. En octobre 2004, les services vétérinaires publiaient des normes uniformes pour la prévention et le contrôle du virus afin d'établir une approche plus cohérente des Etats participant au programme. En 2015, plus de 50 millions d'oiseaux ont été tués ou détruits aux Etats-Unis à cause de la grippe aviaire et c'est après cette catastrophe que l'USDA décidera de renforcer la prévention avec notamment l'appui du Georgia poultry laboratory networking afin de détecter plus rapidement les infections H5 et H7 dans la population de volailles domestiques. Une détection qui passe par la mise en œuvre de programmes de surveillance active et passive, en améliorant la biosécurité, l'assainissement, l'éducation et la sensibilisation. Un programme élargi en Afrique notamment, où les fermes sont également très exposées. Pour Fidelis N. Hegngi, les causes des maladies et des épidémies dans les fermes viennent des marchés d'oiseaux vivants, des élevages dans les zones à haut risque, précisément à proximité de zones humides, des conditions

d'élevage ou encore de transport. Autant de sites à haut risque du fait de l'absence de tests et de suivi. En effet, les volatiles se déplacent sans une biosécurité appropriée et par conséquent il est difficile de déterminer leur source. Au-delà de cet aspect, le nettoyage et la désinfection des marchés, des véhicules de transport, des caisses, des chaussures et des vêtements des éleveurs ne se font pas dans les normes. À la question de savoir pourquoi ne pas interdire tout simplement les marchés d'oiseaux vivants, compte tenu des risques, Fidelis N. Hegngi considère que si on les interdit, ils deviendront clandestins. Car plusieurs raisons font que certaines personnes préfèrent acheter de la volaille vivante, notamment pour des questions de culture et de religion. D'autres, par contre, sont convaincues que la volaille vivante a plus de goût que celle congelée. Étant donné que procéder à un changement d'habitude de consommation est un processus qui peut prendre du temps, le plus important est de réglementer ces marchés partout dans le monde pour réduire les risques, estime l'expert.

Mildred Moukenga

NÉCROLOGIE



Les enfants Addhas et Soumbo Yemoude ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur Marguerite Edith Soumbo Yemoude alias Maguy, survenu le jeudi 4 mai 2023.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au croisement de la rue CFCO avenue Mfoa.



Les enfants Loulendo informent les amis et connaissances le décès de leur père Alphonse Loulendo, ancien fonctionnaire à la Direction générale de l'économie, survenu le 24 avril 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire a lieu au n° 5 rue Mouzieta à Kinsoundi terminus barrage.

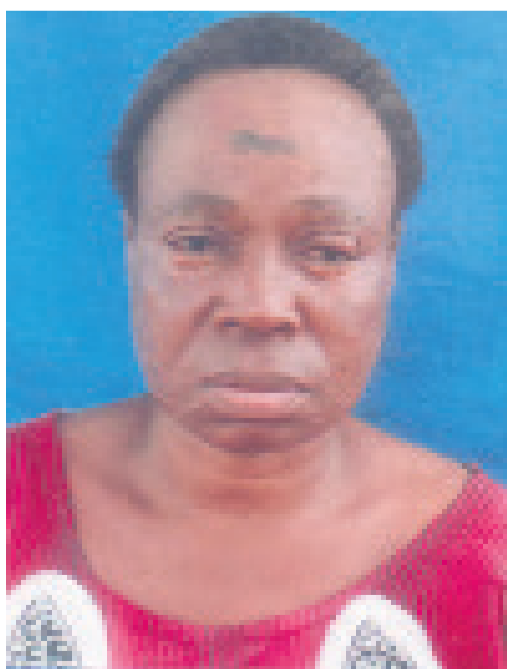
L'inhumation aura lieu le samedi 13 mai 2023 au cimetière de Wayako selon le programme ci-après :

- 9h : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 11h : recueillement en la paroisse Saint-Pierre-Claver à Bacongo ;
- 13h30 : départ pour le cimetière ;
- 16h : fin de la cérémonie.

Le service diffusion, les vendeurs ambulants des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Noté Ngambio, survenu le 3 mai 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Équateur n°52 arrêt de bus marché Talangai.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



GOLFE DE GUINÉE

Les actes de piraterie maritime risquent de repartir à la hausse

La piraterie maritime est loin d'être endiguée dans la région en dépit des mesures drastiques prises par les dirigeants et des spécialistes pour la contrer. En témoignent des attaques de bateaux enregistrées ces derniers mois, dont celle d'un vraquier américain intervenue la semaine dernière, au large de la République gabonaise et ayant à son bord un capitaine russe et deux de ses officiers, des Géorgiens.

Selon des sources judiciaires et maritimes, le Grebe Bulker, une embarcation de 190 m de long appartenant à la compagnie de transport maritime américaine Eagle Bulk Shipping Inc., battant pavillon des Îles Marshall, a été attaquée par des pirates. Le bateau a subi cet assaut alors qu'il était au mouillage à moins de 8 km au large du port commercial gabonais d'Owendo, dans la banlieue de la capitale, Libreville. Les personnes kidnappées « ont été enlevées par des inconnus (...). Trois membres de l'équipage sont portés disparus, la police gabonaise mène l'enquête », a confirmé un responsable des autorités maritimes internationales sous couvert d'anonymat. Evoquant cet enlèvement, le consulat général de France dans la capitale gabonaise a parlé d'« acte de piraterie » et rappelé « ses recommandations d'éviter toute navigation de plaisance dans la zone du golfe de Guinée ». Le 10 avril dernier, « des personnes non identifiées » avaient investi, à quelque 550 kilomètres au large de la Côte d'Ivoire, un

navire-citerne immatriculé à Singapour. Selon les responsables de cette embarcation, vingt membres d'équipage de diverses nationalités se trouvaient à bord du Success 9 lorsque des individus sont montés à son bord. Outre cela, et pas plus longtemps qu'en mars dernier, des pirates se sont emparés d'un pétrolier danois au large de Pointe-Noire, en République du Congo, enlevant six membres d'équipage avant d'abandonner le navire. Il s'agissait du Monjasa Reformer, battant pavillon libérien, qui avait été attaqué par une embarcation de pirates alors qu'il se trouvait à 140 milles marins au large du port congolais. Fort heureusement, les six marins ont

été libérés au Nigeria, a annoncé l'armateur du navire, sur fond de signe de reprise des attaques dans l'est du golfe de Guinée.

Les armateurs réclament une présence navale étrangère

Route maritime cruciale bordant des pays riches en hydrocarbures, le golfe de Guinée, qui s'étend sur 5 700 kilomètres entre le Sénégal et l'Angola, est depuis plusieurs années le nouveau point noir de la piraterie mondiale, même si les actes de piraterie avaient ralenti récemment. Mais selon les transporteurs, depuis 2021, les pirates mènent des attaques plus loin, dans les eaux internationales. Leur violence et leurs tech-

niques sophistiquées ont encouragé les entreprises du secteur à réclamer une présence navale étrangère plus importante.

Face à la multiplication des attaques dans le golfe de Guinée, le Centre d'information sur la piraterie, émanant du Bureau maritime international, souhaite que des mesures draconiennes soient prises pour endiguer le phénomène. « Il apparaît que les attaques graves se multiplient dans le golfe de Guinée. Nous espérons que davantage de navires de guerre internationaux équipés de moyens hélicoptérés pourront patrouiller dans la zone », a déclaré Noel Choong, le directeur du centre d'observation de la pira-

terie du Bureau maritime international, basé à Kuala Lumpur, en Malaisie.

Le Danemark, importante puissance de marine marchande via son géant Maersk, fait partie des pays qui ont contribué à la chute des actes de piraterie maritime. Ses autorités avaient envoyé une frégate dans le golfe de Guinée à l'automne 2021. Ce qui a fait qu'en 2022, seulement une vingtaine d'accrochages a été recensée dans la région, selon le Maritime information cooperation & Awareness center. Il y en avait eu cinquante-deux en 2021 et cent quinze en 2020, à en croire l'organisme d'expertise en sûreté maritime installé à Brest, en France.

L'Association danoise des armateurs estime que les problèmes de piraterie dans le golfe de Guinée sont loin d'être résolus. L'organisation de marine marchande s'inquiète notamment de voir les attaques repartir à la hausse. Quant aux agressions de ces dernières années, les observateurs s'accordent pour dire qu'elles sont menées à bord d'embarcations rapides par des malfrats nigériens.

Nestor N'Gampoula

Il apparaît que les attaques graves se multiplient dans le golfe de Guinée. Nous espérons que davantage de navires de guerre internationaux équipés de moyens hélicoptérés pourront patrouiller dans la zone »,

AUTONOMISATION DES JEUNES

Les pays africains raffermissent leur coopération

Le Maroc a abrité, le 10 mai, les travaux de la conférence ministérielle africaine de la jeunesse.

Une centaine de jeunes leaders, représentant des Conseils nationaux de la jeunesse, de la société civile et des plateformes africaines de la jeunesse a également participé à la conférence.

La rencontre a eu pour objectif majeur de renforcer et de consolider les efforts d'autonomisation des jeunes africains en favorisant leur participation « significative » dans la conduite de l'agenda de développement social, économique et politique de l'Afrique.

Dans son allocution, le ministre marocain de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a mis en avant les efforts déployés par son pays pour la mise en œuvre de la charte africaine de la jeunesse, tout en réitérant l'engagement du Maroc au renforcement de la coopération Sud-Sud.

Le ministre a également insisté sur « la nécessité de consolider la place de l'Union panafricaine de la jeunesse dans les instances continentales de prise de décision, afin de porter la voix de la jeunesse africaine et apporter des solutions réelles aux pro-



Des étudiants de l'Agro-solar Academy en Sierra Leone installent une pompe à eau solaire et apprennent à utiliser des instruments de mesure. © Projet de développement des compétences au Sierra Leone, 2021

blématiques de la jeunesse africaine ».

De son côté, le président de l'Union panafricaine de la jeunesse, Moumouni Dialla, a exprimé sa profonde gratitude à sa majesté le roi Mohammed VI, « pour l'accueil chaleureux réservé aux délégations participantes et aux conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes, tout en rendant hommage au souverain pour son leadership en faveur de la jeunesse africaine et en soulignant l'importance des chan-

tiers initiés en vue de prendre en charge les attentes de la jeunesse africaine ».

Il a également rappelé l'importance de la ratification de la Charte africaine de la jeunesse qui vise à protéger les jeunes contre la discrimination et leur garantir la liberté de circulation, de parole, d'association, de religion, de propriété et autres droits humains, tout en s'engageant à promouvoir leur participation dans la société.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au n°64 de la rue dispensaire à Poto-Poto sur l'avenue Camara Laye avec une superficie de : 500m².

Le prix est à débattre, merci.

CONTACT : (+242) 06 810 19 46 / 06 927 52 13

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONTRÔLE D'ETAT

Le directeur départemental installé dans ses fonctions

Promu à la tête de la direction interdépartementale du Contrôle d'Etat de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, Fortunat Adrien Miaka a été installé dans ses fonctions, le 10 mai, sous le patronage de Jean Charles Ondonda, secrétaire général du département de Pointe-Noire.

Grand commis de l'Etat, l'homme qui préside désormais aux destinées de la direction interdépartementale du Contrôle d'Etat ne ménagera aucun effort afin de mener à bien les missions qui lui sont assignées, a-t-il assuré. Et ce, sans pour autant se départir des orientations stratégiques fixées par les plus hautes autorités.

Nommé par décret n° 2022-513 du 20 août 2022, Fortunat Adrien Miaka mesure bien l'ampleur de la responsabilité qui lui est confiée et les défis liés à l'exécution de sa mission. En effet, il est chargé, sous la supervision du préfet, de veiller à la bonne application des textes législatifs et réglementaires sur le contrôle d'Etat, la qualité du service public et la lutte contre les antivaleurs dans les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat.

Il a aussi la mission d'assurer, dans sa zone de compétence, le contrôle des entités publiques et assimilées ainsi que de toutes

autres structures bénéficiant des concours divers de l'Etat; de contribuer, entre autres, à l'élaboration et à la conduite des enquêtes en matière de la qualité du service public, à l'élaboration et à l'actualisation des règles d'éthique et de déontologie professionnelle. L'application des règles de bonne pratique en matière de transparence, de redevabilité et de reddition des comptes dans la gestion des affaires publiques au niveau départemental fait également partie de ses missions, tout comme la protection des données à caractère personnel, la mise en place d'un dispositif de collecte et de stockage des données sur les investigations et bien d'autres.

Fortunat Adrien Miaka n'a pas manqué d'exprimer toute sa reconnaissance au président de la République, au Premier ministre mais également à son ministre de tutelle pour avoir porté son choix sur sa personne. « Je mesure

l'ampleur de la tâche qui m'attend et j'espère l'accomplir à bon escient, avec l'appui de tous », a-t-il dit.

En présidant la cérémonie qui s'est déroulée au siège de la préfecture, le secrétaire général du département de Pointe-Noire a félicité le nouveau directeur départemental, tout en lui souhaitant pleins succès dans ses nouvelles missions. Il a, par ailleurs, rappelé l'importance de cette structure de gouvernance avec pour base la performance et ce, par l'instauration effective d'une culture de travail axée sur la gestion par les résultats.

À ce titre, Jean Charles Ondonda a donné quelques orientations à celui qui vient d'inaugurer le cycle de ce ministère dans son département. « Il ne s'agit pas de s'ériger en bourreau ou en celui qui connaît tout, mais plutôt qu'il y ait la bonne collaboration entre vous. Le dépôt des rapports trimestriels est obligatoire et c'est



Fortunat Adrien Miaka

ce qui définit votre travail », a-t-il dit, avant de lui remettre un outil de travail, symbole d'une bonne collaboration.

Notons que pendant cette cérémonie, chacun des membres du personnel, parents, amis et connaissances a eu par la suite l'occasion de féliciter personnel-

lement le directeur départemental du Contrôle d'Etat, dans une ambiance empreinte de convivialité et de courtoisie. Pour immortaliser cette cérémonie, une photo de famille a été prise et un cocktail dinatoire a été servi aux convives.

Hugues Prosper Mabonzo

ENVIRONNEMENT

Conférence à Paris sur la sauvegarde de la baie de Loango

Le promoteur de « Visiter le Congo », Guillaume Nkouka, initie une rencontre citoyenne sur la sauvegarde et la valorisation de la baie de Loango.

La rencontre se tiendra le 20 mai, de 14h à 18h, à la Maison des associations de solidarité, au 10, rue des Terres au Curé Paris treizième. L'objectif est de lancer un débat sur une approche intégrée en matière de sauvegarde d'un des lieux de mémoire, la baie de Loango, sur la côte congolaise, porte de l'Afrique centrale.

Face aux menaces d'érosion marine de ce littoral grignoté inexorablement de tempête en tempête, les conférenciers évoqueront les hypothèses déjà émises et en élaboreront de nouvelles afin de mieux mener l'étude océanographique et géologique pouvant expliquer et inverser ce phénomène naturel.

Parmi les intervenants sous la modération du journaliste Cyr Makosso, Myriam Cottias, historienne, directrice de recherche au CNRS ; René Mavoungou Pambou, chercheur en ethnolinguistique congolais ; Arsène Francoeur Nganga, historien, spécialiste de la traite négrière et de ses diasporas ; Anastasia Karpova, architecte et ingénieur, porteur d'un projet de sauvegarde et de la valorisation de la baie de Loango. Rappelons que sur ce site historique de

VISITER LE CONGO

ORGANISE UNE RENCONTRE CITOYENNE

SAUVONS LA BAIE DE LOANGO

LE 20 MAI 2023 | DE 14H - 18H

A LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE MAS
10 RUE DES TERRES AU CURÉ
75013 PARIS



Myriam COTTIAS
Directrice du Centre International de Recherches sur les esclavages et post-esclavages - CIRESC, spécialiste de l'esclavage dans l'espace caraïbéen.



René PAMBOU MAVOUNGOU
Docteur en ethnolinguistique Spécialiste du Royaume de Loango



Arsène Francoeur NGANGA
Historien - spécialiste de l'histoire de la traite négrière et de ses Diasporas



Anastasia KARPOVA
Architecte et Ingénieur - porteur d'un projet de sauvegarde et de valorisation de la Baie de Loango




Loango était établie la première capitale de la région et fut l'un des pires ports négriers de toute la côte atlantique de l'Afrique. Cet endroit, jusqu'à un passé tout récent, abritait un cordon qui était toujours visible au milieu des années 1980.

Marie Alfred Ngoma



COMMEMORATION DU CENTENAIRE 1923-2023 DU DOCTEUR FRANC OISANDRE SILOU PEDIATRE-MEDECIN PANAFRICAIN



Nom et Prénoms : SILOU François André

Lieu et date de naissance : Kimbala, le 13 mai 1923 (LOUMO)

Etat civil : Marié, 11 enfants.

-Doctorat en Médecine

-CES de Pédiatrie

-CES de Médecine Tropicale

• 1947- 1953 : Assistant du Médecin Chef du Centre médico-chirurgical, et Responsable en Chef de la Maternité et de la pédiatrie à Port- Francqui, au Congo- Belge,

• 1953-1960 : Assistant du Médecin - Directeur du Centre de Pédiatrie de la Croix-Rouge à Léopoldville (Kalembelembe)

• 1960-1965 : Directeur du service National de Santé Maternelle et Infantile à Léopoldville.

• 1965-1967 : Médecin-Chef de Pédiatrie de l'Hôpital Général de Brazzaville

• 1967-1971 : Directeur du service de Santé Maternelle et Infantile .

A. 1971-1974 : Chef du projet des services de santé de base au Burundi

B. 1974- 1981: Représentant de l'OMS. au Benin

C. 1981- 1983-

D. 31-12-1983- Retraité de l'OMS

E. 1984 : démarrage à Brazzaville des activités pédiatriques intégrées au Plan Prévention (vaccination, éducation pour la santé et nutrition) en prévision de la création d'un Centre Mère-Enfant, encouragé par la Direction Politique du Pays.

F. PROLOGUE

Le docteur François André SILOU a été évacué en France le 27 mars 1997, dans le service des urgences de l'Hôpital la Pitié- Salpêtrière. Il a ensuite été admis le service de Néphrologie et Hémodialyse..

Après les Hommages Officiels au Palais du Parlement, il a été enterré, le 19 juillet 2001 au Cimetière familial du village KIMBALA, NTOMBO -MANIANGA (LOUMO).

* DISTINCTION HONORIFIQUE *

Commandeur dans l'Ordre du Mérite Congolais

IN MEMORIAM

SOLUTION :
Le mot-mystère est : LÉZARD

D	C	L	B	O	C						
S	U	R	A	B	O	N	D	A	N	T	E
C	I	R	A	G	E	S	T	A	R		
C	H	A	R	L	E	R	O	I	I	F	
E	O	M	O	S	E	L	L	E			
A	S	S	U	R	E	N	T	A	L	U	
S	O	S	N	E	S	S	A	I			
M	E	S	E	N	T	E	N	T	E	L	
I	L	E	U	S	E	R	A				
E	T	E	O	B	E	I	R	L	U		
R	A	N	E	B	E	T	E	S			
M	I	S	S	E	L	H	A	I			
P	A	S	S	A	G	E	R	E	T		
C	O	R	I	A	C	E	O	S	E	E	
T	A	S	S	E	E	T	E	T	E		

S	O	N	D	E	R	R	O	T
A	R	I	A	A	M	O	U	R
R	E	M	E	T	A	L	O	
D	E	B	A	T	S	E	A	U
E	E	P	R	I	S	U	S	
O	S	E	E	E	S	T		
A	B	U	S	E	T	O	C	
M	U	E	R	S	U	A	O	
A	S	P	E	C	T	G	L	U
S	E	O	R	T	E	I	L	
J	E	U	N	A	I	S	E	
C	E	B	E	N	N	E	S	
M	U	C	U	S	T	U	E	R

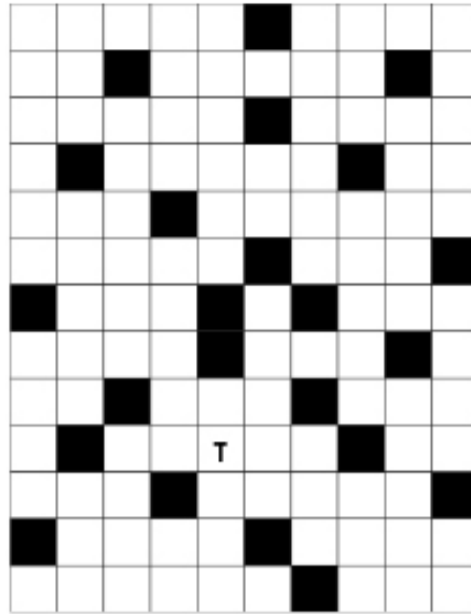
• SOLUTION DE LA GRILLE N°708 •

1	4	9	2	3	6	5	8	7
2	7	5	9	8	1	4	6	3
6	3	8	5	4	7	9	1	2
3	9	6	1	7	8	2	4	5
5	8	1	4	9	2	3	7	6
4	2	7	3	6	5	1	9	8
8	5	2	7	1	9	6	3	4
9	6	4	8	2	3	7	5	1
7	1	3	6	5	4	8	2	9

• SOLUTION DE LA GRILLE N°709 •

8	2	9	3	5	6	7	1	4
6	7	4	9	2	1	8	5	3
3	5	1	4	8	7	9	2	6
4	8	2	1	9	3	5	6	7
1	6	3	5	7	8	2	4	9
5	9	7	2	6	4	1	3	8
9	3	8	6	1	5	4	7	2
7	4	5	8	3	2	6	9	1
2	1	6	7	4	9	3	8	5

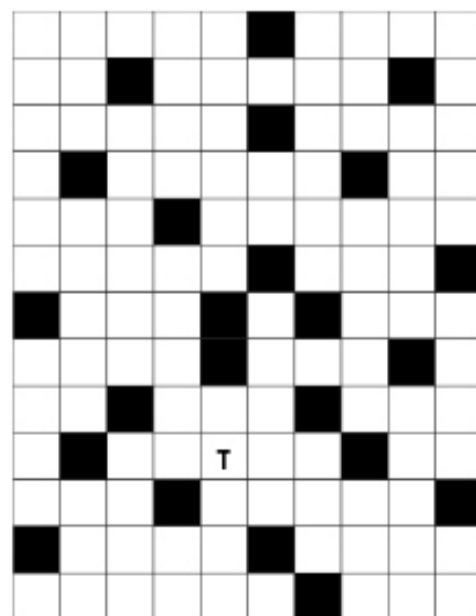
MOTS CASÉS 10X13 • N°150



- 2 LETTRES**
AU - ET - OC - PH - RE - RU - UN
- 3 LETTRES**
ENA - ERE - EST - ETC - EUE - EUH
- FAT - LET - NUL - OFF - ONT - TER
- UNE - USB
- 4 LETTRES**
ACTE - ETRE - HURE - NAGE - NUIT
- TRAC - UBAC - UNIR - URNE
- 5 LETTRES**
ALIAS - APTES - ASTRE - ATRES -
CERNE - FAUNE - NAIN - NEGUS -
NEIGE - NERFS - NOIRE - NOTRE -
PRETE - REUNI - TACHE
- 6 LETTRES**
CANTON - CREUSE - ELEGIE - INEP-
TE - INFINI - NAUSEE

Y EN A MARRE ! COLERIQUE	EMPAS-SEIN BONNE BLAQUE	TRAFFIQUE RECIPROIT	GESTACLE	MÈLE DE SACRE COUR FAMILIERS	IL VIT EN AMERIQUE CENTRALE DONNE LE TON
AU-DESSUS DU DODOX INDIGES DU CANADA			OPERA A MILAN RECI-PROQUES		
				VILLE D'ALGERIE PARTICULE	
					ROUTIN INFECTE
PERE SUPERIEUR	VEL ALLEMAND QUI EN ROUTILLER			FREQUENCE RADIO PROPRE RE-LATIF	
			MÈLE FICHU L'COURT LA SAVANE		
COARRE-NEURLE BORD ALPES DE SIBERIE				DEPARTI-MENT 27 BERGUES COURANTE	
			BLESURE ENFOUR		
FRUIT EXOTIQUE	ASTUCIEUX	CHAMPONNE METAL PRECEUX		ENGIN DE GUERRE	OUVRE DE SARTRE (LA)
				FORME A L'OUEST AHRRE KORESTER	MESSAGIER
TOUR DE CARTES RICHESSE			ENSEMBLE VOCAL		
				CHANGER DE TAMBRE CROULE EN BANQUE	
ENLEVE BONNE SANTE	ATTENTION! SURPRISE DE BALLE				PERIODE
			NERVEUX GRUPE		
				COULE DE SOURCE	
OBSTINE			VONT ET VIENNENT		

MOTS CASÉS 10X13 • N°150



- 2 LETTRES**
AU - ET - OC - PH - RE - RU - UN
- 3 LETTRES**
ENA - ERE - EST - ETC - EUE - EUH
- FAT - LET - NUL - OFF - ONT - TER
- UNE - USB
- 4 LETTRES**
ACTE - ETRE - HURE - NAGE - NUIT
- TRAC - UBAC - UNIR - URNE
- 5 LETTRES**
ALIAS - APTES - ASTRE - ATRES -
CERNE - FAUNE - NAIN - NEGUS -
NEIGE - NERFS - NOIRE - NOTRE -
PRETE - REUNI - TACHE
- 6 LETTRES**
CANTON - CREUSE - ELEGIE - INEP-
TE - INFINI - NAUSEE

• SUDOKU • GRILLE N°706 • MOYEN •

	8	5	1			6
			7	5		1
			2	9	7	
	6				4	3
		4	6			
2	1				6	
	3	5	1			
8		1	9			
4		2	5		3	

• SUDOKU • GRILLE N°707 • MOYEN •

3			4			1	8	
4			9	6				
2	8	7						
			1			4	6	
	6					7		
7	8			9				
						8	4	3
			1	6			5	
5	2		8					9

RGPH-5

Les leaders communautaires appelés à mobiliser les habitants de Bacongo

L'administrateur-maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, Simone Loubienga, au cours d'une communication faite le 11 mai, a invité les leaders communautaires à inciter la population à se faire recenser avec assurance.

Lancée le 25 avril dernier sur toute l'étendue du territoire national, la cinquième édition du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) est entrée dans sa deuxième semaine. Les agents recenseurs déployés sur le terrain sont, entre autres, confrontés à la réticence de la population. C'est le cas à Bacongo où les quatre superviseurs signalent le manque d'engouement de certains citoyens.

Selon l'administrateur maire de Bacongo, en dépit de l'appel solennel du gouvernement et son implication à mobiliser la population autour du mot d'ordre « Ouvrons nos portes au recensement », plusieurs personnes hésitent encore à adhérer à cette opération obligatoire et d'intérêt public. « Dans notre arrondissement, malgré l'adhésion d'un grand nombre de la population, les superviseurs signalent la réticence de certains citoyens à se faire recenser du fait qu'il y a une confusion entre les agents recenseurs du RGPH 5 et ceux du projet Lisungji, entre autres », a-t-il signalé.

D'où la nécessité de faire une

communication à l'intention des leaders communautaires afin d'inciter les administrés à se faire enrôler. « La présente communication vise à donner des éléments de langage aux leaders communautaires en vue de divulguer la bonne information sur les objectifs du recensement ; inciter les leaders d'opinion à mobiliser la population à se faire recenser », a rappelé Simone Loubienga aux élus, les chefs de quartiers, la communauté étrangère, les confessions religieuses.

Les objectifs spécifiques étant de permettre aux leaders communautaires de sensibiliser les membres de la communauté à se faire recenser ; aider les agents à recenser les récalcitrants et à obtenir les bonnes informations sur les questions posées au chef de ménage.

En effet, parmi les gens qui hésitent encore à se faire enrôler à Bacongo, il y a, a expliqué l'administrateur maire, les communautés étrangères qui assimilent le RGPH à une opération visant à les rapatrier dans leurs pays d'origine. Alors que le dénom-



Les participants/Adiac

brement consiste, entre autres, à la maîtrise de la population vivant en terre congolaise ; le type d'activités exercées ; les types de logements occupés et les structures de base émaillant chaque circonscription administrative.

Certains participants à cette rencontre ont déploré le fait que les agents recenseurs ne sont pas encore passés dans leurs quartiers et le manque de communication de proximité. Répondant à certaines préoccupations, le coordonnateur du RGPH 5 à Bacongo, Johs Stephen Yoka Ikom-

bo, a demandé aux participants de prendre leur mal en patience. Il a indiqué que, selon la cartographie de 2020, chaque quartier est divisé en zones de contrôle. « Le recensement est numérique, si les agents recenseurs ne sont pas encore passés, donc votre tour n'est pas encore arrivé », a-t-il déclaré, annonçant le passage à nouveau des crieurs dans les quartiers.

Député de la deuxième circonscription électorale de Bacongo, Vadim Osdet Mvouba a salué cette dynamique mise en place. «

C'est une dynamique combien importante parce qu'elle permet de faire la cartographie y relative pour mieux connaître les réalités locales qui sont généralement adaptées aux différentes politiques de développement. Donc, pour nous, c'est une aubaine, il nous faut à tout prix sensibiliser la population et la tenir informée sur cette opération afin qu'elle puisse accueillir les différents agents recenseurs avec toute la sérénité », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

SOUVENIR

L'abbé Fulbert Youlou, 51 ans déjà

Une messe d'action de grâce en mémoire du premier président congolais, l'abbé Fulbert Youlou, a été dite le 5 mai dernier en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, pour marquer les cinquante et un ans de sa disparition.

La cérémonie a été rehaussée de la présence non seulement du maire de l'arrondissement 1, Makélékélé, Edgard Bassoukissa, assisté de plusieurs personnalités parmi lesquelles l'ancien ministre Alain Akouala Atipault mais aussi des parents, amis et connaissances.

Dans son homélie tirée du livre de Saint Jean, chapitre 14, verset 1 à 10, le patriarche Vivien 1^{er} de l'Eglise catholique apostolique a rappelé les vertus enseignées par le Christ, les mêmes que prônaient l'abbé Fulbert Youlou, à savoir l'amour, l'unité et la paix.

« Youlou, qui était le premier président, a semé l'amour. Le président de la République actuel aussi nous demande à tout moment l'amour parce que l'amour, c'est l'accomplissement de la loi. Sans l'amour, on ne peut pas faire un pays », a-t-il signifié pour la circonstance.

« Nous sommes des Bantous et dans notre cosmogonie, nous devons toujours célébrer, respecter la mémoire des anciens et honorer nos prédécesseurs », a déclaré, pour sa part, l'ancien ministre Alain Akouala Atipault.



L'abbé Fulbert Youlou fut le premier président du Congo de 1960 à 1963, et également président du parti Union démocratique de défense des intérêts africains. Né le 9 juin 1917, à Madibou, dans le département du Pool, il décède le 5 mai 1972 à Madrid, en Espagne, à l'âge de 54 ans.

Jean Jacques Koubemba

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un centre d'appel multicanal pour booster l'inclusion numérique

Nommée « Top Center », l'infrastructure numérique a été mise en service le 10 mai, à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, lors d'une cérémonie solennelle.

Top Center est une société qui propose à tous des services numériques de pointe dans divers domaines d'activités. Elle intervient, en premier, dans la gestion d'appels, notamment dans le traitement de l'information; dans le développement d'applications web, mobiles et marketing numérique.

Le centre d'appels est chargé de créer des opportunités d'affaires, d'entretenir et de stabiliser l'image d'une entreprise étant au contact des clients. Il a, entre autres, mission d'offrir aux entreprises un service d'assistance, un service client, un télévente e-commerce. Son ambition est de fournir aux entreprises et individualités un service numérique de qualité afin de leur permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Pour le ministre de tutelle, la mise en service de Top Center s'inscrit dans la vision du gouvernement de booster le secteur du numérique, retenu parmi les six piliers du Plan national du développement 2022-2026.

« En inaugurant ce nouveau centre d'appel, nous célébrons non seulement une relation exceptionnelle, mais aussi le potentiel infini du secteur des télécommunications et de l'économie numérique au Congo, qui chemine progressivement vers son inclusion numérique, axe 5 du projet de société du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », a indiqué Léon Juste Ibombo.

S'exprimant à cet effet, le manager de Top Center, Gesse Ngué, a vanté les mérites et l'intérêt de la structure qui, selon lui, va contribuer à l'environnement numérique au Congo. Dès qu'il sera mis en service totalement, a-t-il ajouté, Top Center pourra générer jusqu'à 1000 emplois directs.

Firmin Oyé